

Le Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes a ordonné la **fermeture du tribunal d'Instance de Marvejols au 1er septembre 2009.**

A partir de cette date, le tribunal compétent sera le tribunal d'Instance de MENDE.

En conséquence, il faudra orienter les courriers et passer les appels téléphoniques auprès du tribunal d'Instance de MENDE. Les personnes convoquées le seront désormais à MENDE.

pour contacter le service du tribunal chargé des majeurs protégés : <http://tutelle-lozere.com/content/view/29/29/>